

la surtaxe temporaire de 3 p. 100 qui devait disparaître en décembre 1969, on dit qu'elle sera en vigueur jusqu'au mois de décembre 1970. Est-ce que l'honorable ministre est capable de soutenir qu'il ne s'agit pas là d'une augmentation de taxes? C'est une augmentation de taxes, et la surtaxe qui était censée être temporaire deviendra permanente. Je dis à ce moment-ci à l'honorable ministre des Finances et au gouvernement que cette surtaxe ne sera jamais abolie et que si on la supprime, on la remplacera par une autre taxe qui deviendra permanente. On jette de la poudre aux yeux de la population et on la joue de cette façon-là.

L'honorable ministre nous dit qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôt. Dans son budget, il dit que l'on taxera les billets de transport aérien. Cela veut dire que les voyageurs devront payer plus pour leurs billets d'avion, de même que ceux qui utilisent l'avion pour transporter leurs marchandises. Il n'y a pas d'augmentation de taxes, non, mais il y a des augmentations du prix des billets de transport aérien.

L'honorable ministre nous annonce, par contre, que les droits de douane seront abolis relativement à une quantité de marchandises importées des États-Unis. Je sais que cette mesure pourra peut-être aider les grossistes et les détaillants, mais l'honorable ministre atteindra-t-il réellement le consommateur? Peut-il garantir que le consommateur paiera meilleur marché?

Le but de l'abolition de ces droits de douane est de permettre à l'industrie canadienne de concurrencer les autres industries. Mais depuis quand l'industrie canadienne peut-elle concurrencer l'industrie américaine? Les États-Unis comptent une population de 200 millions d'âmes, et lorsqu'ils produisent 150 millions d'appareils de télévision, par exemple, alors que le Canada en produit peut-être 10 millions, peut-on dire que nous pouvons produire au même coût que les États-Unis? Il faut tout de même être logique, il faut être franc et ne pas jouer à l'hypocrisie. Avec ces méthodes-là, on concurrencera l'industrie canadienne de sorte que, dans quelques mois, nous verrons peut-être un nombre grandissant d'industries canadiennes fermer leurs portes, la mise à pied d'employés et une augmentation du nombre des chômeurs. C'est l'honorable ministre des Finances qui nous présente cela.

Monsieur l'Orateur, au lieu d'abolir les droits de douane sur les importations, privant ainsi le gouvernement de revenus, le ministre aurait dû utiliser ces droits de douane pour subventionner la petite industrie canadienne, afin de lui permettre de réduire ses prix et de concurrencer réellement les Américains et les autres pays. A ce moment-là, le gouverne-

ment aurait posé un geste positif, mais il n'a fait qu'aggraver la situation dans laquelle sont plongées les industries.

Il me semble qu'il aurait été plus logique, de la part du gouvernement, de garder le revenu de ces droits, parce que je remarquais tantôt que les droits de douane rapportent actuellement 700 millions au gouvernement. Quant à ce qui sera exempté de droits, supposons qu'il s'agisse de 200, 250 ou 300 millions, cela aurait pu contribuer à aider la petite industrie canadienne plutôt qu'à la liquider, comme le gouvernement tente de le faire dans le moment.

• (4.30 p.m.)

Dans d'autres domaines, l'honorable ministre nous annonce qu'à l'avenir les touristes pourront rapporter des États-Unis pour \$100 de marchandises au lieu de \$75. Seulement, tous les Canadiens ne vont pas aux États-Unis pour 48 heures. Les députés, les hommes d'affaires et ceux qui ont des emplois convenables peuvent y aller. Mais nos chômeurs, nos pauvres, nos malades, nos infirmes peuvent-ils aller aux États-Unis et se prévaloir du droit de transporter \$100 de marchandises, après y être demeurés pendant 48 heures? La plupart de nos Canadiens n'ont jamais mis les pieds aux États-Unis et ne les y mettront probablement jamais.

Monsieur l'Orateur, j'aurais cru que le gouvernement nous aurait annoncé, dans le domaine de la construction par exemple, l'abolition de la taxe de 11 et de 12 p. 100. Mais non! Le gouvernement dit: Nous ne pouvons ni changer l'impôt sur le revenu, ni notre système de taxation. On semble ne pas augmenter les taxes, mais, en réalité, on les augmente.

Cet après-midi, j'ai demandé au très honorable premier ministre (M. Trudeau) si certains membres de l'opposition seraient invités, à titre d'observateurs, à la conférence qui s'ouvrira à Ottawa le 11 juin et à laquelle les premiers ministres provinciaux et le très honorable premier ministre du Canada se réuniront de nouveau pour discuter de la constitution canadienne et déterminer si les provinces ont droit à plus de revenus, à des ajustements fiscaux plus satisfaisants qu'à l'heure actuelle. Il y aura alors là des échanges de vues, des échanges culturels et des pourparlers dans le domaine financier. Les provinces nous diront, comme d'habitude, qu'elles n'ont pas assez de pouvoirs et elles demanderont à Ottawa d'imposer plus de taxes et de leur en distribuer le produit. Il s'agira d'une sorte d'UNESCO national. Il y a l'UNESCO international relatif aux échanges dans le domaine des arts et autres. Mais maintenant, nous aurons un UNESCO dans le domaine national, dans le domaine de la